



1



2

1/ La collecte des déchets verts à cheval est devenue un rendez-vous des jeunes Saint-Prisiens qui sont plus vigilants vis-à-vis du gaspillage alimentaire (375 tonnes d'ordures ménagères annuelles en moins par an). 2/ L'Espace Naturel Sensible a permis de fixer des limites à l'urbanisation en développant de nombreux programmes en faveur de l'environnement comme ce verger conservatoire.

Saint-Prix, engagée pour l'environnement !

Bien loin des concepts abstraits, élus et services techniques de Saint-Prix (95) portent des projets de long terme et des actions quotidiennes qui, si elles prêtaient à sourire les premiers temps, font aujourd'hui l'unanimité !

La biodiversité est fortement en déclin en Ile-de-France. D'après une étude de Natureparif, les effectifs diminuent et certaines espèces d'oiseaux viennent même à disparaître. Seul le milieu forestier est plus faiblement impacté. Composée de 515 ha de forêt, la commune de Saint-Prix, a pris la mesure des atouts et des enjeux de son territoire. Elle a fait le choix de s'engager pour la préservation de l'environnement à travers de nombreuses mesures qui lui ont valu le titre de 'meilleure petite ville pour la biodiversité' décerné par Natureparif.

Un espace naturel sensible

Appuyée par le Conseil Départemental, la Ville de Saint-Prix décide, en 2004, de créer un Espace Naturel Sensible (ENS) sur 55 ha de son territoire. De manière générale, un zonage en ENS n'apporte aucune contrainte réglementaire mais le périmètre doit faire l'objet d'un plan pluriannuel de gestion et de valorisation. L'objectif affiché à Saint-Prix est de limiter l'urbanisation et de préserver les seuls espaces naturels en limite de la forêt. Le site est donc le théâtre de plusieurs projets aux dimensions pédagogiques, environnementales, sociales et patrimoniales.

Jusque dans les années 60, la commune disposait de nombreux vergers dont la production était vendue dans la région. Mais au fil des ans, la production a été peu à peu abandonnée. Après un inventaire réalisé par l'association 'Les croqueurs de pommes', un chantier d'entretien (taille des fruitiers, débroussaillages, plantations) a permis de faire émerger du site un verger conservatoire de variétés anciennes de fruitiers. "Il nous faut maintenant valoriser le verger par des usages en accord avec notre époque. Nous nous sommes rapprochés d'associations pour faire vivre à nouveau le site" raconte Alexandra Gaillac, élue en charge de l'environnement

Pour polliniser les fruitiers, un rucher pédagogique a été installé tout près du verger. L'abeille sera, par ailleurs, au cœur de la politique environnementale de l'année 2017. Des prairies fleuries de plantes mellifères ont été semées aux abords de la ville et un apiculteur interviendra pour sensibiliser la population à la protection des abeilles et à leur rôle de sentinelle de l'environnement.

Mais cette valorisation ne s'arrête pas là ; la Ville de Saint-Prix tire le meilleur parti de ses terres. Sur les coteaux ensoleillés de l'ENS, 5 000 pieds de vignes ont été plantés par la Commune (coût total 15 000 € TTC fourniture et plantations comprises) et sont gérés par l'association du Clôt Saint Fiacre. "Un groupe d'amateurs passionnés d'œnologie crée des événements très conviviaux autour du vignoble. C'est une animation nouvelle qui connaît un grand succès !" assure Alexandra Gaillac.

Côté gestion, l'ONF est chargée d'assurer le suivi d'une partie du site dans le cadre d'un plan de gestion qui court jusqu'en 2023. Le reste est entretenu par un centre d'insertion qui encadre des travaux d'intérêt général.

L'écopâturage au service de la gestion différenciée

La contamination des eaux par un usage non agricole des produits phytosanitaires élevait, depuis plusieurs années, les consciences environnementales de la Mairie. En avance sur la législation, le service espaces verts décide d'abandonner totalement l'usage des produits phytosanitaires en 2008. Il doit alors se réorganiser pour changer de pratiques de gestion tout en maintenant une certaine idée de la propreté urbaine sur 39 ha d'espaces urbains. "Cette mesure a demandé beaucoup de travail pour des agents moins nombreux qui se sont énormément investis" assure Alexandra Gaillac qui félicite ses équipes. Pour aider les 4 agents responsables du désherbage

VALORISER LES DÉCHETS VERTS : ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE !

Lorsqu'Alexandra Gaillac, élue en charge de l'environnement, a soumis l'idée de récolter les déchets verts à cheval, ses équipes lui ont d'abord souri, trouvant le concept candide. Mais ils se sont laissés convaincre et ont expérimenté leur première récolte en 2010 en partenariat avec l'association Equiterra (indemnisée à hauteur de 30 000 € HT). Et les résultats sont sans appels : chaque année, la collecte des déchets verts à cheval à travers la ville de 7 000 habitants permet de ramasser près de 280 tonnes de déchets verts avant de les composter. "C'est devenu un vrai rendez-vous pour les enfants qui attendent le passage du cheval pour lui donner à manger et donner leurs déchets verts" se félicite Alexandra Gaillac. Les déchets récoltés sont acheminés vers la plateforme de compostage et un 'Eco jardin ouvert aux habitants un samedi par mois pour qu'ils déposent leurs déchets verts et récupèrent du compost pour leur propre jardin.

En parallèle, la Ville a constaté une baisse de 375 tonnes des ordures ménagères collectées. Sensibilisés, les habitants seraient donc plus vigilants sur les questions de gaspillage. Le coût du traitement en décharge économisé pour les ordures ménagères s'élève à près de 80 000 € TTC. Un bon résultat à nuancer avec un coût total de 130 000 € pour la collecte et l'acheminement des déchets verts.

(2 jardiniers et 2 agents de voirie), le service a choisi d'externaliser les prestations de tonte sur l'Espace Naturel Sensible comme en pleine ville... à un berger et ses moutons ! Une prestation d'écopâturage qui coûte 7 000 € TTC à l'année, contre 10 800 € TTC pour une tonte mécanique. Libérés de cette mission, les agents peuvent ainsi consacrer plus de temps au désherbage manuel (binage, sarclage...) tout en tolérant une présence ponctuelle des adventices. "En piétinant, les promeneurs désherbent naturellement certaines allées. Certes, il reste sans doute quelques adventices sur leur passage, mais l'enjeu écologique et sanitaire vaut bien que l'on accepte leur présence" explique Joël Virot responsable des espaces verts.

Au chevet de la faune

Les abeilles ne sont pas les seules à bénéficier de la bienveillance de l'équipe municipale. Récemment labellisés 'Zones refuges', plusieurs espaces verts accueillent une quinzaine de nichoirs pour offrir un abris aux oiseaux.

Quant aux hérissons, alliés du jardinier pour leur consommation d'insectes et autres prédateurs des cultures potagères, ils sont récupérés par les habitants et soignés par un vétérinaire partenaire de la ville, ou par le Cedaf (Centre d'Accueil de la Faune Sauvage) de Maison-Alfort avant d'être relâchés dans l'ENS.

Sensibilisée par l'association L214 qui avait révélé les scandales des élevages en batterie, la Ville s'est investie pour sauver des poules, promises à l'abattage. Après avoir financé leur soin par la 'Ferme rosé' pendant 2,5 mois (385 € TTC), le service a offert les 10 poules, à des habitants désireux de les accueillir. "Une poule mange absolument tout ce qu'on lui donne ! Chaque poule adoptée, c'est 12 kg de déchets par mois en moins à traiter par foyer" justifie l'adjointe au maire.

La direction des espaces verts sollicite régulièrement des experts 'faune flore' pour réaliser des inventaires et suivre l'évolution du site. Et les résultats sont bons à Saint-Prix : "alors que la biodiversité baisse partout ailleurs en Ile-de-France, à Saint Prix le nombre d'espèces d'oiseaux et d'insectes reste très stable ce qui témoigne d'un environnement très sain !" se félicite Alexandra Gaillac.

Un 'Service citoyen'

Parce qu'il serait difficile de réaliser de tels projets en faveur de la biodiversité sans l'aval de la population, de grandes campagnes de sensibilisation ont été organisées par la mairie. E-Mailings, conférences, débats... Les habitants sont régulièrement sollicités pour discuter des questions d'environnement. Prochainement, Pierre-Alexandre Risser, dont l'entreprise est implantée sur la commune, viendra donner une conférence sur la permaculture dans le cadre des conférences appelées 'Graines d'Idée' qui ont lieu durant toute l'année.

"Il est indispensable de fédérer les services, les élus et bien évidemment la population. Nous sommes une petite collectivité et avons besoin de l'aide de tout le monde !" rappelle l'adjointe au maire. En outre, la Ville finance des 'services citoyens' : deux fois par mois, les agents de la propreté sont appuyés par des jeunes qui les aident dans le ramassage des détritux. Une action qui mobilise l'ensemble de la population y compris les élus qui montrent l'exemple. Car à Saint-Prix, préserver l'environnement est l'affaire de tous !

Plus de 40 massifs

réalisés par les jardiniers des communes 3 ou 4 fleurs :
les plantes utilisées, les associations de couleurs, les astuces pratiques...

Nouveau





Bon de commande

23 € TTC x = €

Nous vous adressons ci-joint le règlement à l'ordre des Editions de Bionnay et nous désirons recevoir la facture correspondante.

Nous réglerons par mandat administratif à réception de la facture.
Crédit agricole St Etienne Wilson :
14506 00044 51775107060 62.

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP - Ville :

E-mail :

À retourner aux Editions de Bionnay
493 Route du Château de Bionnay
69640 Lachenas
Fax : 04 37 55 08 11
E-mail : leseditionsdebionnay@orange.fr